

# L'Emblème du jour

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : lebledujour@gmail.com - Tél. : +229 97 9046 40

AGENCE NATIONALE DE  
MAINTENANCE HOSPITALIÈRE

## 03 Ministres nommés au Conseil d'Administration

P. 08

### RENFORCEMENT DE LA COOPÉRATION INTERPARLEMENTAIRE ENTRE LE BÉNIN ET LE TOGO

P. 03

# LOUIS VLAVONOU CHEZ FAURE GNASSINGBÉ



### SUPPOSÉ COUP D'ÉTAT MANQUÉ AU BÉNIN

P. 05 - 09 - 11

# L'he Mathias KOUWANOU et les BR de la 20è CE soutiennent TALON



# Enfin les recommandations des Démocrates à TALON



# Christelle HOUNDONUGBO exprime sa solidarité à Olivier BOKO



### SOMMET AFRICA-DAY EN FRANCE

P. 09

# Ouanilo MEDEGAN FAGLA, Claude BORNA et Maryse LOKOSSOU reçus par MACRON



CRIET**02 ans de prison ferme pour un magistrat, un ex-collaborateur de l'ancien garde des sceaux**

ÉCHOS DE LA COUR DE RÉPRESSION DES INFRACTIONS ÉCONOMIQUES ET DU TERRORISME

**CRIET**

Un ex-collaborateur de l'ancien ministre de la Justice, Séverin Quenum, ainsi que deux autres personnes ont été condamnés le mardi 1er octobre dernier par la Cour de répression des infractions économiques et du terrorisme (Criet). Les mis en cause étaient poursuivis pour abus de fonction et escroquerie.

Les faits remontent à décembre 2022 et impliquent un homme, une femme et quatre magistrats, dont un ancien collaborateur de l'ancien garde des Sceaux, Séverin Quenum.

Les magistrats ont été interpellés après la plainte d'une femme dont le mari avait été incarcéré pour abus de fonction. Selon le journal Libre Express, la plaignante s'était adressée au ministère de la Justice, affirmant qu'on lui aurait demandé de l'argent en échange de la remise en liberté provisoire de son époux.

Dans cette affaire, deux magistrats ont été placés sous mandat de dépôt, tandis que les deux autres sont poursuivis sans mandat. L'homme et la femme concernés ont, quant à eux, été mis en détention pour escroquerie.

La femme aurait joué le rôle d'intermédiaire pour obtenir la libération du mari de la plaignante. L'homme, qui était un co-détenu de l'époux, avait proposé d'utiliser ses contacts dans le milieu judiciaire pour obtenir une remise en liberté provisoire. Pour cela, il a réclamé 250 000 francs CFA, prétendument destinés à organiser un déjeuner avec les magistrats chargés du dossier, ainsi qu'une somme de 4 millions de francs CFA. Cependant, la victime n'a réussi à réunir qu'un million de francs.

La supercherie a été découverte lorsque la demande de liberté provisoire a été rejetée par les magistrats. La plaignante a alors signalé les faits au garde des Sceaux, qui a chargé l'un de ses collaborateurs, un magistrat, de rédiger un rapport. Ce dernier aurait ensuite demandé à la plaignante de réunir 60 millions de francs CFA pour garantir la libération de son mari.

Les magistrats ont été interpellés après la plainte d'une femme dont le mari avait été incarcéré pour abus de fonction. Selon le journal Libre Express, la plaignante s'était adressée au ministère de la Justice, affirmant qu'on lui aurait demandé de l'argent en échange de la remise en liberté provisoire de son époux.

Dans cette affaire, deux magistrats ont été placés sous mandat de dépôt, tandis que les deux autres sont poursuivis sans mandat. L'homme et la femme concernés ont, quant à eux, été mis en détention pour escroquerie.

La femme aurait joué le rôle d'intermédiaire pour obtenir la libération du mari de la plaignante. L'homme, qui était un co-détenu de l'époux, avait proposé d'utiliser ses contacts dans le milieu judiciaire pour obtenir une remise en liberté provisoire. Pour cela, il a réclamé 250 000 francs CFA, prétendument destinés à organiser un déjeuner avec les magistrats chargés du dossier, ainsi qu'une somme de 4 millions de francs CFA. Cependant, la victime n'a réussi à réunir qu'un million de francs.

La supercherie a été découverte lorsque la demande de liberté provisoire a été rejetée par les magistrats. La plaignante a alors signalé les faits au garde des Sceaux, qui a chargé l'un de ses collaborateurs, un magistrat, de rédiger un rapport. Ce dernier aurait ensuite demandé à la plaignante de réunir 60 millions de francs CFA pour garantir la libération de son mari.

MÉDIAS AU BÉNIN**www.lemblemedujour.com, votre nouveau site d'informations**

Dans le souci de mieux vous informer et surtout vous servir, EMERIC PRODUCTION qui édite votre journal «L'Emblème du jour» a lancé le jeudi 15 août 2024 le site [www.lemblemedujour.com](http://www.lemblemedujour.com).

Sur ce site, vous aurez désormais lire tous les articles et télécharger toutes les parutions de votre journal «L'Emblème du jour» ainsi que toutes les publicités de ELONA HOUSE et de FENOUE GUEST HOUSE. Mieux ce site est également un espace publicitaire pour tous nos partenaires, soutiens, sponsors.

Sur [www.lemblemedujour.com](http://www.lemblemedujour.com), faites cœur chez vous.

**VISITEZ NOTRE SITE  
VIA CE LIEN**

[www.lemblemedujour.com](http://www.lemblemedujour.com)

**L'Emblème** <sup>du jour</sup>

JOURNAL D'INFORMATION, D'ANALYSE, D'INVESTIGATION ET DE PUBLICITÉ

Porto-Novo, Rép. Bénin - Email : [lemblemedujour@gmail.com](mailto:lemblemedujour@gmail.com) - Tél. : +229 97 9046 40

ISBN : 978-99982-1-737-9 DÉPÔT LÉGAL N° : 15577

N° 495-24/HAAC/PT/CLC/SG/DAJDC/SDC/SCS

**Porto-Novo, Rép du Bénin**

**Email : [lemblemedujour@gmail.com](mailto:lemblemedujour@gmail.com)**

**Tél : +229 98904640**

**PRODUCTION**

**Ets EMERIC PRODUCTION**

**RCCM RB/PNO/09A848**

**DIRECTEUR DE PUBLICATION**

**Emeric Joël ALLAGBE**

**Tél. : +229 97904640 / 98904640 / 44904640**

**MAQUETTE ET GRAPHISME**

**Mayass NOUMON**

**+229 96138484**

EN PRÉLUDE DE LA 2ÈME SESSION ORDINAIRE AU PARLEMENT DU TOGO

# VLAVONOU reçu par Faure Gnassingbé

Le président du Togo, Faure Gnassingbé a échangé, le mardi 1er octobre dernier à Pya dans la préfecture de la Kozah, avec les présidents de l'Assemblée nationale de la Côte d'Ivoire et du Bénin. Ils ont discuté sur les questions diverses donc celles liées à la paix.

Les présidents des parlements du Bénin, Louis Gbehounou Vlavonou et de la Côte d'Ivoire, Adama Bictogo sont à Lomé dans le cadre de la deuxième session ordinaire parlementaire de l'année 2024.

Les deux personnalités ont saisi l'occasion pour obtenir une audience avec le président Togolais, Faure Gnassingbé, le mardi 1er octobre 2024 dernier à Pya dans la Préfecture de la Kozah.

Selon le point fait par les services de la présidence du Togo, les deux parlementaires ont échangé avec le président togolais des sujets relatifs aux relations d'amitié et de coopération entre le Togo et leurs pays respectifs.

Au cours de cette audience, les trois personnalités ont discuté aussi des questions.

de paix et de développement et de la lutte commune contre les changements climatiques dans la sous-région.

A l'issue de la séance, rapporte la présidence togolaise, les présidents de l'Assemblée nationale de la Côte d'Ivoire et du Bénin ont exprimé leurs félicitations au président togolais pour son implication personnelle dans la consolidation de la paix et la stabilité et à lutter contre le terrorisme transfrontalier dans la sous-région ouest-africaine.



## FRATERNITÉ ENTRE LE BENIN ET LE TOGO

**VLAVONOU renforce la coopération interparlementaire**

Le 1er octobre 2024 dernier, dans le cadre de la cérémonie d'ouverture de la deuxième session ordinaire de l'Assemblée nationale du Togo qui se déroulait à Kara au nord du pays, Louis Gbèhounou VLAVONOU, Président de l'Assemblée nationale du Bénin, a tenu deux rencontres d'importance majeure. Ces audiences, l'une avec son homologue togolais, le Président Sevon-Tépé Kodzo ADEDZE, et l'autre avec le Président de la République du Togo, Faure Essozimna GNASSINGBÉ, marquent un tournant dans le renforcement des relations entre les deux nations. La diplomatie parlementaire et la coopération bilatérale étaient au cœur des échanges.

**Fraternité parlementaire entre le Bénin et le Togo**

C'est dans une atmosphère chaleureuse et empreinte de fraternité que s'est déroulée la première audience entre Louis Gbèhounou Vlavonou et Kodzo ADEDZE. Leurs échanges, riches et cordiaux, ont porté sur plusieurs dossiers d'intérêt commun, notamment le développement de la coopération interparlementaire. Les deux hommes, partageant un parcours similaire d'anciens hauts fonctionnaires des douanes, ont réaffirmé leur volonté d'intensifier les échanges entre les deux institutions parlementaires. « Nous devons renforcer nos liens pour promouvoir la démocratie, la paix et la stabilité dans la sous-région », a déclaré le Président Vlavonou lors de cette rencontre.

Cette audience a également permis de poser les jalons pour une collaboration plus étroite, à travers l'échange d'expériences sur des questions législatives dans le but de faire évoluer les institutions des deux pays vers une meilleure efficacité.

**Rencontre au sommet avec Faure Gnassingbé**

Le moment fort de cette visite a été l'audience accordée par le Président Faure Essozimna GNASSINGBÉ au Président Vlavonou, le 2 octobre au palais présidentiel de Pya. Cette rencontre a permis aux deux dirigeants d'aborder des sujets cruciaux pour la coopération bilatérale, notamment en matière de sécurité, de développement économique, et de stabilité régionale.

Le Président Vlavonou a salué le leadership du Président togolais, affirmant que son action en faveur de la paix et de la stabilité fait de lui un acteur important dans la sous-région. « Le leadership du Président Faure Gnassingbé est à saluer. Grâce à son engagement, le Togo continue de jouer un rôle clé dans la stabilité régionale », a-t-il souligné.

**Un moment de recueillement**

En signe de respect et de fraternité, le Président de l'Assemblée nationale du Bénin a également tenu à saluer la mémoire du feu Président Gnassingbé Eyadéma, père de l'actuel chef de l'État, en se recueillant sur sa tombe au mausolée familial situé dans l'enceinte du palais présidentiel. « Le feu Président Gnassingbé Eyadéma demeure une figure emblématique, dont le parcours a marqué l'histoire politique non seulement du Togo, mais aussi de toute la sous-région », a déclaré Louis Gbèhounou Vlavonou.

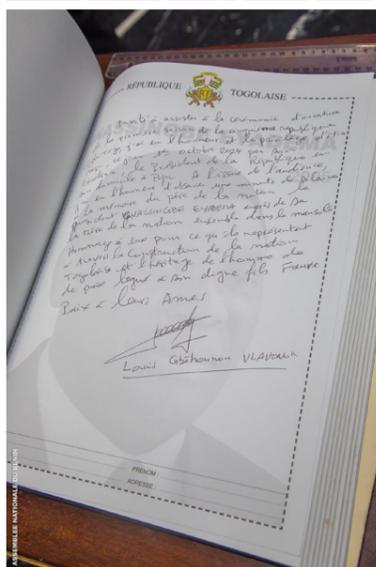
**Une coopération interparlementaire relancée**

L'importance de la coopération interparlementaire a été au centre des discussions, tant avec le Président ADEDZE qu'avec le Président GNASSINGBÉ.



Le Président Vlavonou a mis l'accent sur le rôle des parlements dans la promotion de la paix et du développement, insistant sur la nécessité d'un dialogue constant entre les deux nations. « La coopération interparlementaire entre le Bénin et le Togo est essentielle pour renforcer les liens entre nos peuples et affronter ensemble les défis communs », a-t-il affirmé à l'issue de l'audience.

Ces rencontres marquent une nouvelle étape dans les relations diplomatiques entre le Bénin et le Togo, à travers leurs institutions parlementaires. Elles témoignent de la volonté commune des deux pays de travailler main dans la main pour bâtir un avenir de paix et de prospérité dans la sous-région.



**SUPPOSÉ COUP D'ETAT MANQUÉ AU BÉNIN****L'he Mathias KOUWANOU et les responsables du BR de la 20è CE soutiennent TALON**

Le député Mathias KOUWANOU alias AKOMA et les responsables des différentes structures du Bloc Républicain de Bonou, d'Adjohoun, d'Avrankou, de Dangbo et d'Akpro-Missereté apportent leur soutien à Patrice TALON dans le cadre du tentative de coup d'Etat manqué. Ils se sont réunis autour de leur député et leader, Mathias KOUWANOU alias AKOMA dans la maison des jeunes de la commune d'Akpro-Missereté pour lire leur déclaration.

Lire l'intégralité de la déclaration des militants et militantes du Bloc Républicain de la 20ème circonscription électorale.

“Mesdames et Messieurs les membres du Bureau Politique

Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux, d'Adjohoun, d'Akpro-Misséréte, d'Avrankoun, de Bonou et de Dangbo;

Les Responsables à divers niveaux du Bloc Républicain de la 20ème Circonscription Electorale;

Chers journalistes,  
Mesdames et Messieurs,

C'est avec un grand regret et pincement au cœur que nous tenons à exprimer devant vous, Chers responsables du Parti du Bloc Républicain de la 20ème Circonscription Electorale, la présente déclaration pour apporter notre soutien indéfectible au Président de la République, Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement, Son Excellence Monsieur Patrice TALON et à l'ensemble des Institutions de la République, suite au coup d'Etat manqué du 24 septembre 2024 qui a tenté de déstabiliser notre cher pays le Bénin, à le mettre à genou et à semer le chaos. Un acte aussi ignoble et cruel, dirigé contre notre démocratie, contre le Programme d'Action du Gouvernement et contre le peuple béninois, ce qui constitue une attaque contre les valeurs fondamentales qui unissent notre nation. La tentative de renversement du pouvoir d'Etat, des Institutions légitimes est non seulement, un acte criminel mais également, une trahison contre les principes fondamentaux de notre peuple souverain et de notre nation.

Face à une telle menace, le Bloc Républicain de la Vingtième Circonscription Electorale et tous ses composants, condamnent fermement cette tentative de déstabilisation qui aurait dû plonger le Bénin dans le noir, dans l'obscurité. Cet acte criminel est inacceptable et contraire à la volonté du peuple, à l'esprit de paix, de justice et de liberté. La démocratie béninoise est chèrement acquise au prix de lourds efforts consentis et nous avons l'obligation de la préserver. C'est pour cela, que toute la Coordination du Bloc Républicain, des cinq (05) communes de la 20ème Circonscription Electorale réaffirme son soutien total à Son Excellence Monsieur le Président Patrice TALON, à tout son Gouvernement, aux Institutions Républicaines et aussi à son leaderships éclairé grâce auquel, le Bénin continue d'avoir une bonne réputation au plan international et fait l'admiration du monde entier.

Monsieur le Président de la République, Votre détermination à garantir la stabilité et la continuité de l'Etat a renforcé notre nation en votre leaderships.

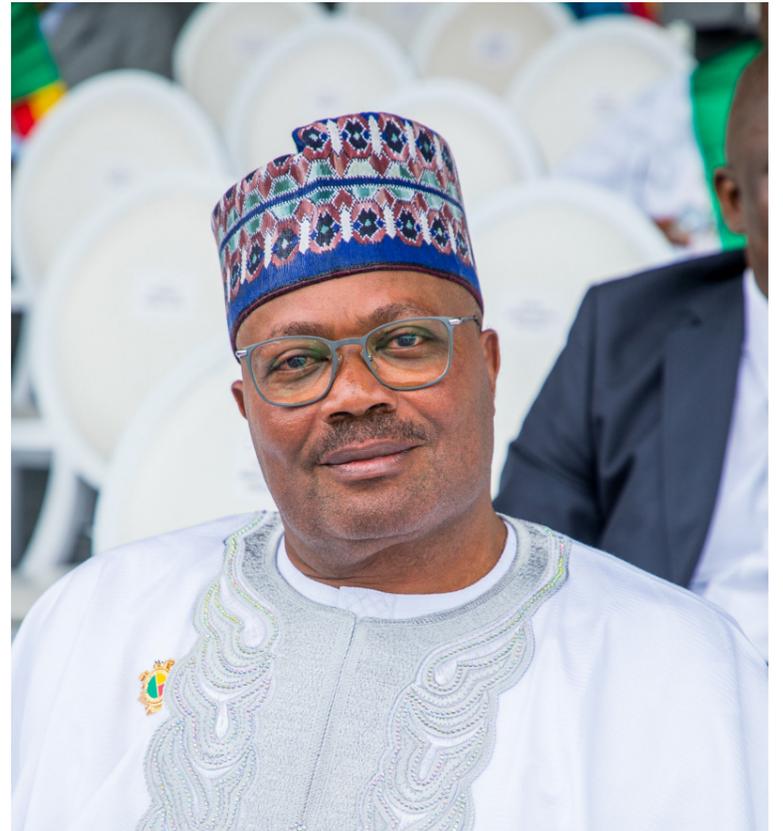
Vous avez su faire preuve de courage et de sagesse face à cette épreuve et pour cela, nous vous exprimons notre plus grande gratitude. Nous saluons également la bravoure et la stratégie de nos forces de défense et de sécurité qui ont pu déjouer avec professionnalisme cette tentative de coup d'Etat pour protéger la République et préserver l'Ordre Constitutionnel.

Que le Ciel, la Terre et les Mânes de nos ancêtres protègent la République du Bénin et son Président.

Ensemble, levons-nous comme un seul homme pour la protection de notre démocratie et pour la construction de notre pays.

Vive le Bénin,  
Vive la démocratie,  
Vive le Bloc Républicain

Je vous remercie.



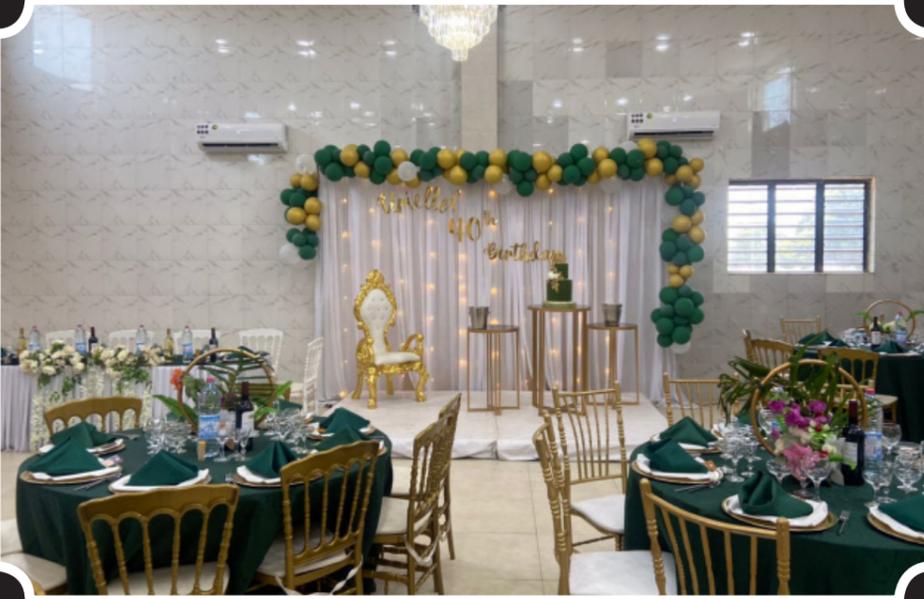


# ELONA HOUSE

Salle de fête et de conférence à Porto-Novo

98 90 46 40

**Une destination unique au Bénin, dans la ville de Porto-Novo pour vos sorties d'entreprises ou événements privés**



**Vous souhaitez organiser un séjour dans un lieu original, inspirant et complètement équipé? Accueillez vos invités dans un écrin de nature. Mariage, anniversaire, communion, baptême, réunion, séminaire, cologie, séjour en famille et réception de tout genre ? Nous avons aussi tout pour vous accueillir !**

**ELONA HOUSE DISPOSE D'ESPACES PROFESSIONNELS INÉDITS**



**Porto-Novo, Djassin  
Houinvié - Tokpota**



**+229 95534395 / 55500707**



**+229 98904640 / 55499999**



## GUEST HOUSE FENOÙ

Appartements & Chambres meublés

98 90 46 40



# Êtes-vous à la recherche d'un appartement ou chambre meublé ?



**Vous souhaitez organiser un séjour dans un lieu original, inspirant et complètement équipé? Accueillez vos invités dans un écrin de nature. Mariage, anniversaire, communion, baptême, réunion, séminaire, cologie, séjour en famille et réception de tout genre ? Nous avons aussi tout pour vous accueillir !**

## ELONA HOUSE DISPOSE D'ESPACES PROFESSIONNELS INÉDITS



**Porto-Novo, Djassin  
Houinvié - Tokpota**



**+229 95534395 / 55500707**



**+229 98904640 / 55499999**

**RENFORCEMENT DES FORCES ARMÉES BÉNINOISES****Une nouvelle académie logistique bientôt à Ouidah**

Le gouvernement du Bénin, sous la direction du Président Patrice TALON, a pris une décision importante lors de son Conseil des ministres qui s'est tenu le mercredi 2 octobre dernier au Palais de la Marina. Parmi les décisions prises, l'annonce de la création de l'Académie Logistique de Ouidah a retenu l'attention, un projet qui vise à renforcer les capacités logistiques des forces de défense et de sécurité du pays. Cette académie logistique sera un outil essentiel pour la professionnalisation des armées béninoises, répondant ainsi aux défis sécuritaires croissants en Afrique, et plus particulièrement dans la sous-région ouest-africaine. Le gouvernement a souligné l'importance d'une formation adéquate pour le personnel militaire et civil, afin de s'assurer qu'ils possèdent les compétences nécessaires en logistique pour faire face aux enjeux contemporains.

Dans le cadre de cette initiative, le Bénin a déjà entamé des discussions avec des partenaires européens, visant à établir un centre de formation conforme aux normes et standards internationaux. Le Conseil des ministres a également approuvé les statuts de cette académie, marquant une étape clé dans sa mise en place. L'académie logistique de Ouidah sera ouverte non seulement au personnel des Forces de défense et de sécurité, mais aussi aux civils spécialisés dans les fonctions logistiques, favorisant ainsi une approche inclusive et collaborative.

**AGENCE NATIONALE DE MAINTENANCE HOSPITALIÈRE DU BÉNIN****03 ministres nommés au Conseil d'administration**

La nouvelle composition du conseil d'administration de l'Agence nationale de maintenance hospitalière (ANMH) est désormais connue.

A travers le décret n°2024-1091 du 11 septembre 2024, le président de la République, Patrice Talon a procédé à la désignation des membres du Conseil d'administration de l'Agence nationale de maintenance hospitalière (ANMH). Ce conseil est composé de cinq personnes.

Il s'agit du ministre de la santé, du ministre de l'économie et des finances, du ministre du cadre de vie et des transports, d'un représentant de la présidence de la République et de la directrice du Centre hospitalier international de Calavi (CHIC).

Le ministre de la santé, Benjamin Hounkpatin a été choisi par le chef de l'État pour présider ce conseil. La durée du mandat des membres du Conseil d'administration de l'Agence nationale de maintenance hospitalière est trois (3) ans.

L'agence est constituée de pôles régionaux comportant les ressources humaines qualifiées dans tous les domaines d'expertise (Électricité, Froid, Informatique...etc.) avec des points focaux sur des secteurs sensibles au niveau des structures sanitaires. Ces points focaux ont pour mission de prévenir les pannes, mais également de faire rapidement le diagnostic lorsqu'elles surviennent et de transmettre l'information au niveau des pôles.

**Les membres du Conseil d'administration**

- 1- Benjamin Hounkpatin (Président)
- 2- Omolola Adjokê Akintayo
- 3- Romuald Wadagni
- 4- José Didier Tonato
- 5- Karine Istin



**PRÉSUMÉ COUP D'ÉTAT AU BÉNIN****Christelle Houndonougbo exprime sa solidarité à Olivier Boko**

C'est dans le malheur qu'on reconnaît les vrais amis, dit-on. Et les vrais amis de Olivier Boko, les béninois les découvrent progressivement depuis que cette affaire de coup d'État manqué contre Talon a éclatée. Parmi ces amis justement, il y en a qui s'expriment ouvertement et affichent leur position, et Dieu sait qu'ils ne sont plus nombreux. C'est le cas par exemple, de l'actrice et amazone politique, membre du bureau politique de l'Upr, Christelle Houndonougbo.

A travers un message publié sur sa page Facebook, elle s'est adressée à son « frère », Olivier Boko, actuellement incarcéré. Ce message, posté le jour de l'anniversaire de Olivier Boko, exprime un profond soutien et une solidarité indéfectible à l'égard de l'ami du Chef de l'État.

Dans son message, elle rappelle que « un frère reste un frère en toutes circonstances ». Elle a souhaité évoquer les liens forts qui les unissent, même en cette période particulièrement éprouvante pour Olivier Boko. Ce dernier, a été accusé de tentative de coup d'État et placé sous mandat de dépôt le 1er octobre 2024.

Christelle Houndonougbo évoque avec émotion les circonstances actuelles en précisant que si la situation avait été différente, son message aurait probablement pris une autre forme. En tout cas, cette affaire de coup d'État continue de secouer le landerneau politique et judiciaire du Bénin. La grandeur de Christelle Houndonougbo doit inspirer les lâches qui, craignant des représailles politiques, tournent dos à Olivier Boko au moment où il a le plus besoin d'eux.

**COMMUNE DE ZÈ****Nomination des membres du cabinet du Maire**

Le vendredi 27 septembre dernier, le Maire de la commune de Zè dans le département de l'Atlantique, Moussa AMADE a procédé à la nomination des membres de son cabinet.

Selon l'arrêté communal en son article 1, trois personnalités ont été nommées aux postes clés du cabinet. SACLÉ Comlan Zacharie est désigné comme Chef de Cabinet. ADJAKOU Akossi Ludovic Euloge est nommé au poste de Chargé du protocole, des relations publiques et de la communication et GOHOUNGO Appolinaire Gbèwanou est désormais Chargé de mission du Maire.

L'organisation du cabinet est précisée à l'article 2 de l'arrêté, qui stipule qu'à l'exception du Chef Cabinet qui est directement rattaché au maire, le Chargé du protocole, des relations publiques et de la communication et le chargé de mission sont sous l'autorité du Chef Cabinet.

Pour rappel, c'est par décret N° 2024-963 du 22 Mai 2024, fixant la structure-type de l'administration des communes en République du Bénin, que le gouvernement a décidé de clarifier les relations entre le Maire et le Secrétaire Exécutif. En d'autres termes, procéder à la séparation des fonctions politiques et administratives.

**SOMMET AFRICA DAY EN FRANCE****Ouanilo MEDEGAN FAGLA, Claude BORNA et Maryse LOKOSSOU reçus par MACRON**

En marge du Sommet de la Francophonie, Sciences Po, Paris a accueilli le mardi 3 octobre dernier la toute première édition de l'AFRICA DAY, un événement dédié à célébrer le riche patrimoine et les innovations vibrantes de l'Afrique. Organisé par Sciences Po, la French-African Foundation, et d'autres partenaires, cet événement a rassemblé près de 800 jeunes étudiants pour échanger avec des figures influentes du continent.

Claude Borna, Directrice Générale de Sèmè City a marqué cet événement en intervenant dans un panel prestigieux aux côtés de personnalités telles que Fally Ipupa, Serge EKUE, Emmanuelle Blatmann, Gagan Gupta, Philippe Labonne et Amadou Hott.

Félicitations à nos talents béninois qui continuent de faire rayonner notre nation sur la scène internationale !

Le Bénin, Terre de Talents, un MONDE DE SPLENDEURS !



LEADERSHIP FÉMININ, ÉGALITÉ DE GENRE ET MILITANTISME POLITIQUE DES FEMMES

# Le Gouvernement et ses partenaires préparent une pépinière

Le Bénin peut se réjouir des exploits réalisés en matière de leadership féminin et de la lutte contre les inégalités. Pour preuve, les témoignages faits, le mardi 1er Octobre dernier à Cotonou par les bénéficiaires des zones 2 et 3 du Programme d'Appui à l'Égalité de Genre (PAEG1) devant Madame Véronique TOGNI-FODE, Ministre des Affaires Sociales et de la Microfinance.

Venues des départements du Sud du Bénin, les jeunes femmes bénéficiaires du PAEG1 ont exprimé leur satisfaction d'avoir reçu des formations qui ont changé positivement leur mentalité et leur ont permis d'apprendre des astuces favorisant le développement du leadership politique, le militantisme et surtout la participation à la gestion du pouvoir public.

Dans son propos introductif, Madame Valérie IDOSSOU, cheffe d'Équipe de l'UGP/PAEG, a indiqué que cette séance est la deuxième du genre, après celle intervenue en début d'année à Djougou avec les bénéficiaires de la Zone nord. Elle a précisé que les bénéficiaires proviennent de plusieurs partis politiques du pays, que ce soit de la mouvance ou de l'opposition.

« Après avoir suivi certains modules, je me suis rendue compte qu'on était dans l'ignorance. On nous a appris comment concilier militantisme et vie de famille sans difficulté. Actuellement, je suis bien aguerrie pour prendre part aux élections dans mon pays ». Ce témoignage a été fait par Firbelle SOHONOU, militante d'un parti politique et bénéficiaire du programme.

En plus d'elle, beaucoup d'autres bénéficiaires ont partagé avec l'assistance, les notions reçues au cours des sessions avec les coaches. Des témoignages qui ont rassuré la Ministre des Affaires Sociales et de la Microfinance qui a félicité l'Unité de gestion du programme et les consortia d'Ong via lesquels le programme se déploie sur le terrain.

« Comme vous le savez, le gouvernement du Président Patrice TALON s'investit depuis près de huit ans pour la réduction des inégalités entre les hommes et les femmes au Bénin. Il me plaît de vous rappeler que la réforme du système partisan intervenue en 2019 a amélioré l'environnement politique, en mettant de l'ordre dans cet univers et en instaurant un peu plus de démocratie dans l'animation des partis politiques », a fait observer la Ministre, faisant allusion à la représentativité remarquable des femmes au parlement depuis les dernières élections législatives, ainsi que dans plusieurs instances de gestion du pays.

Ses remerciements sont allées particulièrement à l'endroit de la Coopération Suisse au Bénin, principal bailleur du PAEG.



Une reconnaissance de la Ministre que Madame Stéphanie GUHA, cheffe suppléante de la Coopération Suisse, accueille avec joie et a réitéré son engagement pour le succès de ce programme.

Le PAEG a renforcé les capacités des 504 bénéficiaires à travers des sessions de formation et de coaching intensif basées sur quatre modules : (i) le leadership et l'engagement politique, (ii) les techniques de prise de parole dans les espaces publics, politiques et privés, (iii) les outils et stratégies de conciliation entre vie familiale, professionnelle et politique, et (iv) la gestion et la prévention des conflits en milieux social et politique.



## COUP D'ETAT MANQUÉ AU BÉNIN

## Enfin les recommandations des Démocrates à TALON

Le parti Les Démocrates a dénoncé la confusion qui entourent l'affaire dite tentative de coup d'Etat contre le président Patrice Talon. Un dossier dans lequel Oswald Homeky et Olivier Boko ont été inculpés par la justice et déposés en prison le mardi 1er octobre. Le principal parti de l'opposition béninoise a tenu hier jeudi 03 septembre 2024, un point de presse sur l'affaire dite tentative de coup d'Etat. Dans la déclaration lue par Guy Dossou Mitokpe, secrétaire général à la Communication, le parti a dénoncé le flou artistique et la confusion qui entourent la gestion du dossier.



Cotonou, le 03 Octobre 2024

DÉCLARATION DU PARTI LES DÉMOCRATES  
(A/S actualité politique)

N° 339-24/LD/PDT/SA

Chers Compatriotes,

Le Parti les Démocrates suit avec une attention soutenue les événements en cours dans notre pays relatifs à l'arrestation et au placement sous mandat de dépôt de messieurs Olivier Boko homme d'affaires et Oswald Homeky ancien Ministre du Gouvernement du Président Patrice TALON au motif de complot contre l'autorité de l'État, de corruption d'agent public et de blanchiment de capitaux.

Au regard de cette situation encore entourée de mystère, le Parti Les Démocrates affirme son attachement inébranlable aux valeurs d'État de droit, de démocratie et de respect des droits humains, consacrées par l'historique Conférence nationale de février 1990.

En droite ligne de ces valeurs, le Parti est attaché au principe de dévolution du pouvoir politique par l'organisation d'élections inclusives, transparentes et Crédibles.

Il est recommandé aux forces armées béninoises de se déconnecter de la vie politique en vue de respecter scrupuleusement l'engagement qu'elles ont pris à la Conférence nationale de rentrer dans les casernes et de s'en tenir à leur mission régalienne de défense de l'intégrité du territoire national.

A l'analyse, il apparaît que le respect de cet engagement est soutenu par l'animation de la vie politique et l'organisation à bonne date d'élections inclusives, transparentes et crédibles pratiquées scrupuleusement par les régimes politiques successifs jusqu'en 2016 dans un climat politique apaisé.

Hélas, notre pays sous le Président Patrice TALON n'a connu aucune élection véritablement démocratique.

Le comble est qu'il dote le pays d'un code électoral de vengeance, crisogène et complètement exclusif.

Le Parti Les Démocrates, de sa naissance à ce jour n'a manqué de fustiger l'opacité pratiquée par le Président Patrice TALON sur le plan politique, économique, et même social.

Sur le plan social, nos compatriotes peinent à prendre convenablement deux (2) repas quotidiens. La cherté de la vie dont le Gouvernement n'arrive pas à baisser la courbe, reste une marque significative de l'échec de ce régime à faire face au défi social.

Le Parti Les Démocrates dénonce le flou artistique et la confusion qui entourent la gestion de ce dossier.

Le Parti Les Démocrates rappelle sa demande d'un dialogue politique inclusif avant l'organisation des élections générales de 2026.

Car cette énième affaire, dénoncée par le Gouvernement et ses soutiens, révèle la crise politique profonde dans laquelle se trouve notre pays depuis l'avènement de ce régime.

Ainsi, le Parti invite le régime du Président Patrice TALON à :

- Renouer avec les valeurs démocratiques et de l'Etat de droit ;
- Éviter les coups d'État institutionnels, terreaux des coups d'État militaires ;
- Recourir au dialogue politique national inclusif pour régler les questions des détenus politiques, exilés politiques et procéder courageusement au réexamen du code électoral dans un esprit consensuel ;
- Enfin, le Parti invite les Béninois à ne pas se laisser distraire par un Gouvernement en déclin et à continuer à faire les pressions nécessaires pour créer les conditions d'élections générales transparentes, inclusives et paisibles en 2026. L'adoption d'un code électoral inclusif et transparent constitue le bouclier en vue de la paix durable qui lèverait toutes incertitudes qui menacent aujourd'hui la stabilité de nos institutions.

Que Dieu bénisse et protège notre patrie commune.

Le Parti, Les Démocrates du Bénin

06 BP 1325  
Cotonou  
+ 229 55 83 83 83  
+ 229 66 69 33 33  
Email : ldlesdemocrates@gmail.com

"Les démocrates, tous unis pour la patrie !"



Pour le Président, PO.  
Le Secrétaire à la Communication

Dr Guy Dossou MITOKPE. G

## RATIFICATION IMMINENTE DE L'ACCORD AVEC LE GLOBAL GREEN GROWTH INSTITUTE

## Un pas décisif pour le Bénin

Le gouvernement béninois s'engage dans une étape significative dans sa quête de développement durable en annonçant, lors du conseil des ministres du mercredi 02 octobre dernier, la transmission à l'Assemblée nationale de l'Accord d'Etablissement du Global Green Growth Institute (GGGI). Cette démarche vise à obtenir l'autorisation de ratification de cet accord, qui constitue un levier essentiel pour renforcer les initiatives du pays en matière de lutte contre le changement climatique et de promotion d'une croissance économique respectueuse de l'environnement.

Le Global Green Growth Institute, fondé en 2012, est une organisation intergouvernementale qui collabore avec divers pays pour encourager une croissance économique durable. Sa mission est claire : allier développement économique et protection de l'environnement, tout en soutenant les Nations dans leur transition vers des économies vertes.

Le conseil des ministres, présidé par le Président Patrice TALON, a souligné l'importance de cet accord pour le Bénin, qui aspire à améliorer son cadre institutionnel et réglementaire en matière d'économie verte. Cet engagement marque une volonté ferme de se positionner sur la scène internationale en tant que pays soucieux de l'environnement et de la durabilité.

Une fois ratifié par l'Assemblée nationale, cet accord permettra au Bénin de bénéficier d'un accompagnement technique précieux.

Ainsi, le GGGI s'engage à soutenir le pays dans le développement de son cadre réglementaire, facilitant la monétisation des actifs nationaux liés au carbone.

Cela pourrait ouvrir la voie à de nouvelles opportunités de financement et d'investissement, tout en contribuant à la réduction des émissions de gaz à effet de serre.





## GUEST HOUSE FENOÙ

Appartements & Chambres meublés  
☎ 98 90 46 40

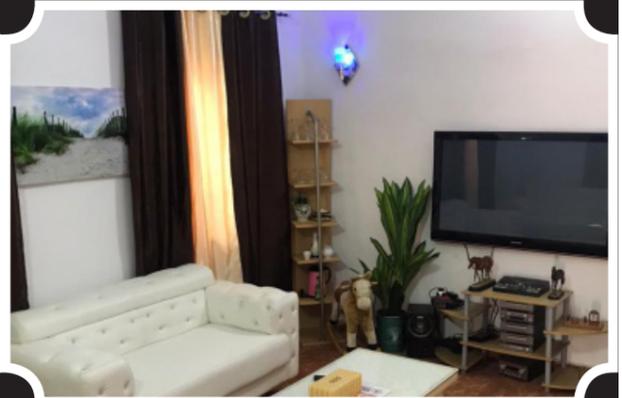


## ELONA HOUSE

Salle de fête et de conférence à Porto-Novo

☎ 98 90 46 40

### Appartements meublés à Porto-Novo « FENOÙ GUEST HOUSE »



### Salle de fête et de conférence « ELONA HOUSE » à Porto-Novo



Porto-Novo, Djassin  
Houinvié - Dowa - Tokpota



+229 95534395 / 55500707



+229 98904640 / 55499999